

Image not found or type unknown



Demande expulsion locataire

Par **fessi**, le **05/09/2014** à **17:33**

Bonjour, je loue un appartement à des locataires. Le loyer étant en partie versé par la CAF, reste 300 euros à la charge des locataires. Depuis le mois de Mai, je ne perçois plus la part de la CAF, à chaque fois que je les appelle ils me disent que le dossier est en cours. Je pensais que c'était dû à mon changement de compte bancaire, puis ensuite j'ai su que les locataires étaient en situation de suroccupation (2 adultes et 2 enfants dans un 24m²) et qu'il fallait qu'ils demandent une dérogation en mairie. Chose faite par les locataires. malgré tout je ne perçois toujours rien. Dans le cas où l'APL serait annulé par la CAF je compte entamer une procédure d'expulsion sachant que les locataires n'ont pas les moyens de régler les sommes dues ainsi que le loyer. En plus de ça, ils ne m'ont pas fait parvenir l'attestation d'assurance qui a pris fin en juillet. Comment dois-je procéder ? Merci pour vos lumières.

Par **moisse**, le **06/09/2014** à **10:30**

Bonjour,
Direction l'huissier.
Vous ne pourrez pas échapper à ses bons offices, et il a l'habitude de traiter ce genre de dossier.